

EPP : le parcours du médecin libéral

Médecin libéral

Cabinet



Établissement de santé

s'adresse à son **URML** qui l'oriente

URML avec MH délivre

OA
MH délivre

CME
MH délivre

Attestation adressée à l'URML

Accréditation HAS
spécialités à risque

Certificat adressé au CRFMC

Attestation quinquennale délivrée par le CDOM



Retour

EPP : le parcours du médecin salarié en ES public

ES public Praticien salarié PSPH* ...



Gouvernance

L'OA délivre

Autres EPP

CME (public - PSPH) coordonne

Médecin expert extérieur (ES public et autre)

Accréditation HAS spécialités à risque

Certificat adressé au CRFMC

Attestation quinquennale délivrée par le CDOM

Retour